

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 11 février 2019**

Objet : AMEL HAUTE-VIENNE

L'an deux mille dix-neuf, le onze février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le premier février 2019, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :36 (dont 8 procurations) -117 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – procuration donnée à Mr JM Bost– 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – procuration donnée à Mr P. Coutaud – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mme H. Rome – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – procuration donnée à Mr F Comby - 1 voix
Mr Ludovic DUBOIS – suppléant de Mr Laurent Guinard - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme Valérie Simonet – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLLOU– suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Vincent JALBY – procuration donnée à Mme S. Gentil - 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix
Mr Christophe PATIER – procuration donnée à Mr C. Pradayrol - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mr Christian REDON SARRAZY – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – 6 voix
Mr Jean-Claude TRUNDE – suppléant de Mr Sylvain Gaudy – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Présidente Département Creuse
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin

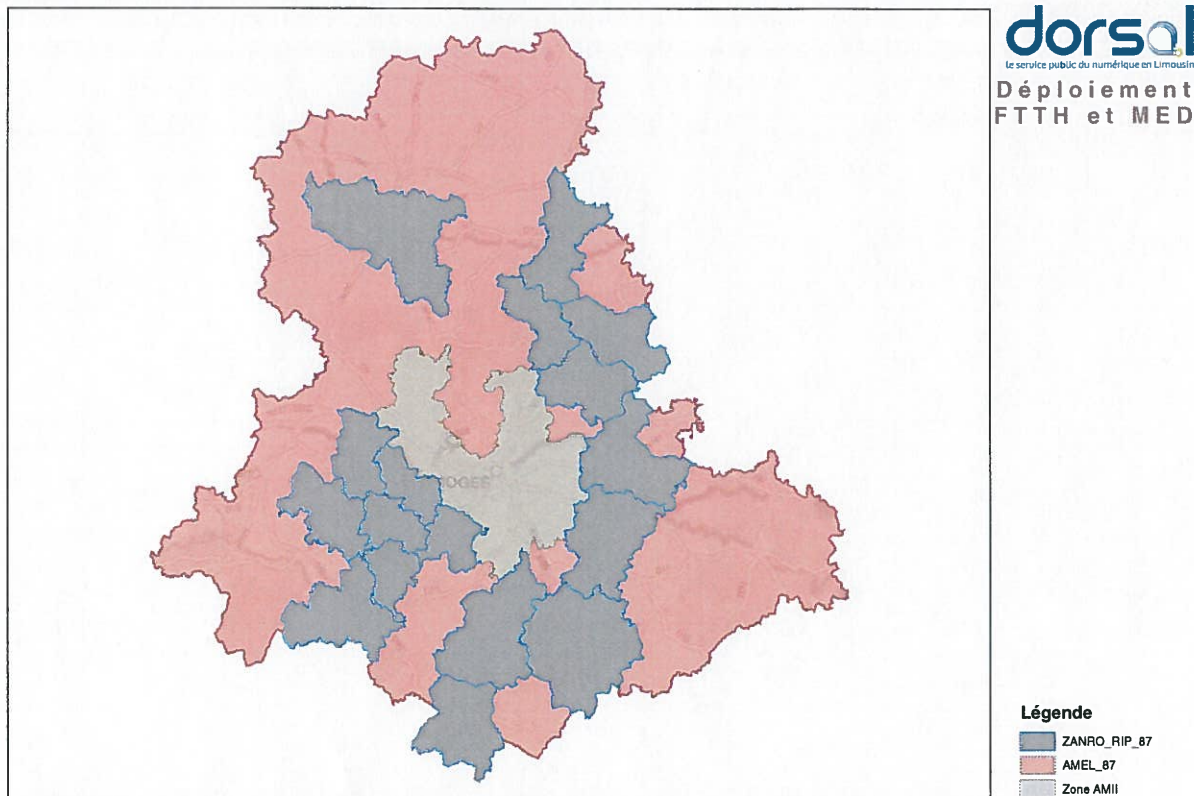
Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT– (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Amaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christian HANUS – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD (et sa suppléante) - 15 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant)- 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Thierry TROLONG – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE – (et son suppléant) – 15 voix

Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président de la CC Briance Combade
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Par délibération n°634 en date du 13 novembre 2018, le conseil syndical de Dorsal décidait le lancement d'une consultation AMEL sur une partie du territoire de la Haute-Vienne : département moins périmètre de la zone AMII, moins périmètre du jalon 1 FTTH du SDAN, moins périmètre des zones arrières de SRO dépendant de zones de NRO entamées :

Haute-Vienne



DORSAL procédait le 15 novembre 2018 à la mise en ligne de la consultation AMEL Haute-Vienne sur la plateforme de dématérialisation DEMATIS et publiait un avis d'appel à la concurrence dans le journal Le Populaire et sur le site internet de DORSAL en date du 19 novembre 2018.

Les candidats souhaitant se positionner avaient jusqu'au 13 décembre 2018 à 12h pour déposer leur projet.

DORSAL a souhaité qu'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage puisse accompagner le Département de la Haute-Vienne et DORSAL dans l'analyse des offres et dans l'aide à la décision. Après consultation de trois cabinets spécialisés, deux ont fait une proposition. Le choix a été laissé au Département qui a sélectionné le cabinet On-X.

Le 13 décembre 2018, trois opérateurs ont répondu à l'appel à manifestation d'engagements locaux du Syndicat mixte Dorsal portant sur le territoire du département de la Haute-Vienne et ont exprimé leur intérêt porté à un déploiement FttH via un investissement sur fonds propres :

- Covage
- Orange
- SFR

Chacun des 3 candidats a été reçu en audition physique à Limoges le 21 décembre 2018.

Chacun des 3 candidats a ensuite mis à jour son offre.

Les critères pris en compte pour analyser et classer les offres sont les suivants :

- Crédibilité globale des engagements en termes d'atteinte d'une couverture 100 % FttH
 - Engagement de couverture, en termes de nombres de prises, nature, estimation.
 - Infrastructures du RIP 1G réutilisées ainsi que les éventuelles mesures destinées à préserver l'équilibre du RIP 1G.
 - Description des caractéristiques techniques de la solution et les modalités de déploiement envisagées.
- Crédibilité globale des engagements en termes de calendrier
 - Calendrier de déploiement et de mise en service
 - Engagements fermes que prend le candidat vis-à-vis du respect du calendrier
- Cohérence des services apportés avec la zone d'initiative publique
 - Catalogue de services
- Justifications financières du projet d'investissement.
 - Plan d'affaires et engagement susceptibles d'être proposés par Dorsal au ministre en charge des communications électroniques en application de l'article L.33-13 du code des postes et des communications électroniques.

Le rapport d'analyse des offres des trois candidats est joint au présent rapport et sera présenté en séance par le cabinet On-X.

Le classement des offres est le suivant :

Critère	Pondération	Covage	ORANGE	SFR
Engagements de couverture, en termes de nombres de prises et de calendrier de déploiement. La part de logements « raccordables à la demande » sera précisée, étant attendu que ces logements raccordables à la demande seront limités à l'habitat isolé	40%	2,75	3,75	2,5
Attestations de l'engagement financier de l'opérateur à satisfaire ses engagements de déploiement	30%	2,7	1,8	2,4
Cohérence du projet de l'opérateur avec les réseaux d'initiative publique sur le département	20%	1	1,5	0,83
Autres points	10%	0,625	0,5	0,50
TOTAL POINTS Pondérés		7,08	7,55	6,23
Classement Offre 2		2	1	3

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident :

d'une part, à la majorité des suffrages exprimés,

- **La contractualisation d'une convention d'engagement local sur le périmètre du département de la Haute-Vienne à l'exception :**
 - **de la zone AMII**
 - **du périmètre du jalon 1 FTTH 87 du SDAN (pilotes inclus)**
 - **des zones arrières de SRO dépendant de NRO entamés**

Votants : 23 Pour soit 58 voix

2 Contre soit 4 voix – Pierre Coutaud / Michèle Guillou

11 Abstentions soit 55 voix – Christophe Patier / Philippe Nauche / Jean-Marie Bost / Sarah Gentil / Vincent Jalby / Stéphanie Vallée / Jean-Pierre Bernardie / Christian Pradayrol / Jean-Louis Michel / Alain Lagarde / Pierre Chevalier

d'autre part, à l'unanimité, le choix de l'offre de l'opérateur Orange selon le vote suivant :

Votants : 25 Pour soit 62 voix

0 Contre

11 Abstentions soit 55 voix – Christophe Patier / Philippe Nauche / Jean-Marie Bost / Stéphanie Vallée / Jean-Pierre Bernardie / Christian Pradayrol / Jean-Louis Michel / Alain Lagarde / Pierre Chevalier / Pierre Coutaud / Michèle Guillou

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

